

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 01
HEBBIL**

Négociations sur le bois d'œuvre

PREMIÈRE RENCONTRE DE LA NOUVELLE TABLE DES PARTENAIRES

Québec, le 14 décembre 2016 – Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette et la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, M^{me} Dominique Anglade, ont reçu aujourd'hui les principaux partenaires de l'industrie québécoise du bois d'œuvre dans le cadre de la première rencontre de la Table des partenaires. Suite aux récents développements dans le dossier des exportations canadiennes de bois d'œuvre aux États-Unis, le Gouvernement du Québec a décidé de regrouper au sein d'une table les principaux partenaires visés, dans le but de mettre en commun l'information, de suivre l'évolution du conflit Canada-États-Unis sur le bois d'œuvre résineux et de proposer au gouvernement des pistes d'action concertées, notamment en rapport aux demandes à adresser au gouvernement fédéral.

Rappelons que la Coalition américaine du bois d'œuvre a déposé une plainte devant le Département du Commerce américain le 25 novembre dernier dans le but d'imposer des droits compensateurs et antidumping sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre sur le marché américain.

Le Gouvernement du Québec entend tout mettre en œuvre, en collaboration avec ses partenaires, pour défendre les intérêts de l'industrie forestière, une industrie vitale pour les communautés. C'est plus de 60 000 emplois directs qui en dépendent dans toutes les régions du Québec.

Sous la co-présidence du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, cette table des partenaires est composée des principaux partenaires de l'industrie d'œuvre :

- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;
- le Conseil de l'industrie forestière du Québec;
- l'Union des municipalités du Québec;
- la Fédération québécoise des municipalités;

- le syndicat Unifor
- le syndicat de la confédération des syndicats nationaux
- le syndicat de la centrale des syndicats démocratiques
- la Fédération des producteurs forestiers du Québec;
- le Conseil du patronat du Québec;
- la Fédération des chambres de commerce du Québec;
- la Fédération québécoise des coopératives forestières;
- Manufacturiers et exportateurs du Québec;

Le Gouvernement du Québec souhaite un nouvel accord sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis qui tiendra notamment compte du régime forestier québécois pleinement en vigueur depuis le 1^{er} avril 2013 et qui maintient l'exclusion pour certaines scieries québécoises situées près de la frontière américaine et qui s'approvisionnent dans les forêts américaines.

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère, en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>

 https://twitter.com/MFFP_Quebec

- 30 -

Sources :

Gabrielle Fallu

Attachée de presse

Cabinet du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

Tél. : 418 643-7295